

## INFRACTIONS ET SANCTIONS RELATIVES AUX MANQUEMENTS À L'HONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

### OBJECTIF

Préciser la conduite à suivre dans les cas de copiage, de fraude et de falsification ainsi que les sanctions à appliquer.

### DOMAINE D'APPLICATION

Les cours pour lesquels le Service de la formation continue de l'Institut maritime du Québec (IMQ) délivre un certificat de formation aux participantes et aux participants

### FONDEMENT STATUTAIRE

QMS-AUD-02 Approbation des cours de formation et du programme de formation à bord et règle 1/8 de la convention STCW

### RESPONSABILITÉ

La direction adjointe du Service de la formation continue et la gestion du Centre de formation aux mesures d'urgence de l'Institut maritime du Québec (CFMU)

---

### RÉFÉRENCE

[Règlement sur le copiage, la falsification, la fraude et le plagiat, cote 15-10-09.01, Catégorie E-5](#)